

Décision relative à une demande de changement de dénomination d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de changement du nom commercial du produit phytopharmaceutique **CAPIRIPRO***

de la société M. CAZORLA S.L.

enregistrée sous le n°2017-1923

Le changement de dénomination du produit référencé ci-après est accordé en France.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables

Informations générales sur le produit	
Nom du produit	Nouvelle dénomination
	CAPIRIPRO
	Ancienne dénomination
	ADMIRELIO
Type de produit	Permis de commerce parallèle
Titulaire	M. CAZORLA S.L. C/ AIGUETA, n°4, 17761 CABANES, Espagne
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	100 g/L - pyriproxyfène
Numéro d'intrant	656-2015.01
Numéro d'AMM	2160071
Fonction	Insecticide
Gamme d'usages	Professionnel

Délais de mise à jour de l'étiquette (distribution et utilisation) : jusqu'à épuisement des stocks

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

06 SEP. 2017



Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)